

L'ÉCOLE MUNICIPALE de NATATION

> En raison de la crise sanitaire, l'organisation de l'EMN évolue. Cette session 2021 donne priorité aux cours d'apprentissage de la natation ; avec des groupes réduits. Les activités sportives aquatiques (water-polo, sauvetage...) seront de nouveau proposées dès que le contexte le permettra

> Chaque piscine organise les cycles de cours en fonction de ses spécificités et des disponibilités de bassin. Les cours durent 40 minutes, ils ont lieu une fois par semaine

> Encadrement des cours assuré par les éducateurs sportifs de la Direction des sports

> Des cours d'apprentissage pour adultes sont également proposés, renseignements en piscine et sur le site internet de la collectivité

> metropole.rennes.fr

APPRENTISSAGE DE LA NATATION DE LA GRANDE SECTION AU LYCÉE

Cours le mercredi après-midi ou le soir en semaine

DE LA GRANDE SECTION DE MATERNELLE AU CM2

> Éveil aquatique

Découverte et sensibilisation au milieu aquatique

> Apprentissage puis perfectionnement

Initiation progressive aux techniques de nages

> Enfants en situation de handicap

Approche pédagogique adaptée (Piscine de Bréquigny uniquement)

À PARTIR DU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS

Pour les jeunes qui n'ont pas encore appris à nager ou qui manquent d'aisance dans l'eau. Objectifs : assimiler les bases de la natation et acquérir un savoir-nager sécuritaire.

> En fonction des piscines deux niveaux proposés : apprentissage et perfectionnement.

TARIF* : 103,00 € le cycle ou 43,00 € avec 

*Tarifs indicatifs en attente du vote en Conseil municipal du 23/11/2020

Les cours débutent à partir du lundi 4 janvier 2021

L'ÉCOLE MUNICIPALE de NATATION

INSCRIPTIONS

Mode d'emploi en 3 étapes

> TEST AQUATIQUE

 **DU 2 AU 6 NOVEMBRE**

- > Pour tous, dès la grande section
- > Prévoir la tenue de bain



En piscine et sans rendez-vous

Du lundi au vendredi de 17h à 19h
Et le mercredi de 14h à 19h

1



Le passage du test ne garantit pas l'obtention d'une place
Pas de choix de créneau le jour du test

Pour les familles ne disposant pas d'un compte sur l'Espace citoyen, n'oubliez pas d'apporter :

- > Justificatif de domicile ;
- > Attestation CAF ou, si vous n'êtes pas allocataire, avis d'imposition 2020 sur vos revenus 2019.

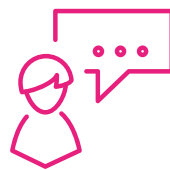


> CHOIX DU CRÉNEAU

 **À PARTIR DU 30 NOVEMBRE**

et du 7 décembre pour les non-Rennais

En ligne sur le portail
espace-citoyens.net/rennes,
dès 8h30



En piscine

- > Du lundi au mercredi, de 8h30 à 12h
- > Les jeudi et vendredi aux horaires d'ouverture publique

2

> PAIEMENT

 **DU 30 NOVEMBRE
AU 11 DÉCEMBRE**

Aux caisses des piscines



3

- Du lundi au vendredi
- > Bréquigny : 16h-20h
 - > Villejean, St-Georges, Gayeulles : 14h-19h

> Piscine de Bréquigny

Boulevard Albert 1^{er}
Tél. 02 23 62 27 30
piscine.brequigny@ville-rennes.fr

> Piscine Saint-Georges

Rue Gambetta
Tél. 02 23 62 15 40
piscine.st.georges@ville-rennes.fr

> Piscine de Villejean

Square d'Alsace
Tél. 02 23 62 27 50
piscine.villejean@ville-rennes.fr

> Piscine des Gayeulles

Avenue des Gayeulles
Tél. 02 23 62 27 40
piscine.gayeulles@ville-rennes.fr